

Chers amis,

Comme promis dans notre dernière chronique diffusée cet été, voici en cette fin d'année des nouvelles de l'association et de ses actions que vous soutenez fidèlement.

Pour les nouveaux qui nous ont rejoints récemment, un petit rappel s'impose :



2- au foyer APPEL

Le CSEL apporte un appui aux associations togolaises CAJED (Comité d'Aide aux Jeunes En Difficulté) et APPEL (Association pour la Protection et la Promotion de l'Enfance à Lomé) qui mènent des actions en faveur des enfants de la rue ou en situation difficile, à Lomé, au Togo, depuis plus de 25 ans. Cela représente en permanence près de 70 enfants qui sont accueillis dans ces deux foyers et pris en charge dans leur vie quotidienne et dans leurs études jusqu'à obtenir



1- au foyer CAJED

un métier le plus souvent grâce à l'apprentissage. Il faut souligner que la majorité de ces enfants obtiennent régulièrement de très bons résultats scolaires.

La finalité de notre action ne consiste pas à financer éternellement les deux structures APPEL et CAJED qui seraient repliées sur elles-mêmes et reposeraient presque uniquement sur nos dons. Notre action vise à stimuler et soutenir les initiatives de leurs personnels et de leurs dirigeants pour les développer en conduisant de nouveaux projets en collaboration avec les autorités locales. A cet égard les évolutions constatées au cours des dernières années nous confortent dans notre démarche.

Par exemple à l'APPEL non seulement le nombre des enfants accueillis a beaucoup réaugmenté depuis 10 ans, mais cette structure a su développer l'accès à l'apprentissage dans des domaines diversifiés. La création dans ses locaux d'une bibliothèque ouverte à tous les enfants du quartier, illustre la capacité d'initiative de ses dirigeants et correspond à ce que nous pouvons souhaiter.

Au CAJED la création cette année dans le quartier précaire de Tokoin-ouest d'un nouveau Centre d'Ecoute et de Sensibilisation montre la capacité des dirigeants et des animateurs à développer leur action dans un nouvel endroit où les enfants livrés à eux-mêmes sont d'autant plus nombreux qu'il est situé près de la gare routière de Kodomé.



3- le CES de Kodomé

Ainsi les dons que nous recevons ne tombent pas dans un puits sans fond. Mais les besoins demeurent grands et les projets de développement et de diversification des actions en faveur des enfants des rues sont encore nombreux.

A l'APPEL, par exemple, des travaux sont en cours dans les locaux du foyer pour aménager un Centre d'Ecoute où des professionnels bénévoles tiendraient plusieurs fois par semaine des permanences à destination de l'enfance malheureuse des quartiers alentour.

Au CAJED des actions sont entreprises pour remodeler le budget afin de pouvoir accueillir quelques enfants supplémentaires et faire bénéficier le personnel de la sécurité sociale.

Des réflexions sont menées également pour permettre l'accès à Internet au sein des deux foyers.

Le constat & les solutions potentielles :

Nous pourrions être plus efficaces encore si nous pouvions gérer notre trésorerie avec plus de sécurité. L'essentiel des dons reçus (plus de 80%) se fait par chèques et se concentre surtout en fin d'année. En cours d'année les versements aux deux structures que nous soutenons reposent ainsi sur des prévisions budgétaires qui peuvent s'avérer non confirmées (nous effectuons 3 versements par an pour limiter les frais de transfert de fonds). En cette année 2017 le total des dons connaît à la fin septembre une baisse de 7000 euros par rapport à la fin septembre 2016, ce qui pourrait, l'année prochaine, se traduire par la diminution de la mise en apprentissage de 5 jeunes. En effet le coût total annuel d'un apprenti est d'environ 1400 euros ce qui est très modeste. En Afrique même les petits dons sont utiles. Pour rappel, le coût d'accueil d'un enfant à l'APPEL ou au CAJED est de 3 euros par jour (logement, nourriture, soins, scolarité, loisirs, rémunération des personnels permanents).



4- l'apprenti Irénée



5- l'apprenti Adamou

Par ailleurs le versement des dons par virements mensuels sur le compte du CSEL plutôt que par chèque une fois par an, sécuriserait notre gestion. Nous vous suggérons de mettre en place un tel mécanisme en faveur du CSEL. C'est pourquoi vous trouverez ci-après l'IBAN du compte du CSEL à La Banque Postale : **FR40 2004 1000 0103 0261 7M02 076**

Mais vous pouvez aussi choisir le versement direct en ligne par carte bancaire via HelloAsso ce qui dans tous les cas vous évitera la mise sous pli et l'envoi d'un chèque :

<https://www.helloasso.com/associations/csel/collectes/Aide-aux-enfants-des-rues>

Grâce à votre aide notre association qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles et dont les frais de structure sont très réduits pourra continuer à faire plus et mieux pour les enfants des rues de Lomé.

Pour cela nous avons besoin de votre concours actif, aidez-nous à trouver de nouveaux soutiens individuels ou institutionnels en en parlant autour de vous. Merci d'avance !



6- séance de dessin à l'APPEL